

Les constructions de cette époque ont une grande simplicité. L'apport local dans les constructions est important. Il fallait faire vite, afin que le vœu soit accompli. Et qui ne connaît pas les mœurs de la région ne peut se faire une idée de ce que pouvaient être les constructions. Toutes les chapelles à ex-voto que nous avons pu rencontrer sont construites de la même façon. Les exemples ne manquent pas : Noves, Tourves, Château-renard, etc. Les voûtes ne sont pas en pierres, mais en lattes sur lesquelles on a coulé du plâtre ; les voûtes prennent alors l'aspect d'arêtes et si, par hasard une voûte d'ogive se présente, ce n'est qu'une moulure en bois.

Par un legs établi vers 1848, la dame Morand de Marignane fit don à la chapelle de trois lanternes (fanaux) pour être fixées sur les trois monolithes érigés en 1533, et servir de phare aux pêcheurs des étangs de Berre et de Bolmon. Tous les soirs, les gardiens du sanctuaire devaient allumer ces lanternes.

Le dernier gardien de la chapelle fut un laïque nommé Claude Dherbes (1793-1864). Depuis novembre 1966, M<sup>me</sup> Castellat est la gardienne assermentée de la chapelle rénovée.

Dans l'ensemble de son passé remarquable, soit du point de vue préhistorique ou historique soit du point de vue sentimental, aux yeux des habitants de Marignane et de ses environs, ce site, qui domine tout l'étang de Berre, la zone industrielle de Vitrolles et son roudou, d'une part, la vallée des Pennes et de Gignac-la-Nerthe, d'autre part, a donc un intérêt historique et doit être sauvegardé. Il mérite une protection de l'Etat. Plusieurs démarches faites dans ce sens sont restées jusqu'ici sans résultat.

Octave SICARD.

## LA TOMBE DE CORNILLON

*A la suite de la publication de l'article de M. Yves Burnand, « A propos des monuments funéraires de Cornillon (B.-du-Rh.) », paru dans le fasc. 70 de « Provence Historique », M. Fernand Benoit a adressé à la revue le présent mémoire rectificatif, avec prière d'insérer.*

Le village de Cornillon, type d'habitat perché, accroché à une falaise de molasse marine du miocène (helvétien), creusée de grottes aménagées jusqu'à notre époque, domine la riche plaine que traverse la Touloubre entre l'étang de Berre et Salon, où commence le désert caillouteux de la Crau. Cette zone de peuplement, qui mériterait une étude de géographie humaine est ponctuée par une ceinture d'habitats qui s'échelonnent sur les rives est et nord de l'étang de Berre depuis Marignane : Saint-Victoret, *Calcaria*, station romaine de la voie d'Arles (Notre-Dame de Pitié), *Cadaroscum* (Notre-Dame de Caderot) à Berre, Constantine, Saint-Chamas, etc. La permanence de la vie humaine y est attestée dès l'époque pré- ou protohistorique jusqu'à celle des Grandes Invasions ; elle est marquée par des tessons de poterie étrusque, massaliète, romaine, grise estampée du V<sup>e</sup> siècle et par les monnaies qui se succèdent de l'époque massaliète et républicaine jusqu'au III<sup>e</sup> siècle (*Forma orbis romani*, V, n° 302).

L'une des stèles, encadrée dans le mur de la chapelle *cémétériale* de Saint-Vincent, stèle à sommet cintré d'époque augustéenne, au nom de *Q. Cornelius Philoclès*, affranchi d'origine grecque de *Q. Cornelius*, a d'autant plus d'intérêt que cette famille a peut-être (?) donné son nom au village né d'un grand domaine de l'époque gallo-romaine.

Le gentilice de *Cornelius*, celui de la puissante famille de Sylla, le dictateur, qui avait une descendance et une clientèle innombrables à la fin de la République et sous l'Empire, est l'un des plus courants en Narbonnaise, avec ceux de *Pompeius*, de *Julius*, de *Valerius*, de *Domitius*, de *Fabius*, etc. dont le nom rappelle celui des conquérants de la Gaule, auxquels étaient fiers de se rattacher les notables indigènes qui leur empruntaient leur gentilice et parfois leur prénom, peut-être même leur *cognomen*, comme *Cornelius Sulla* qui paraît sur une mosaïque de *Glanum* postérieure à la colonisation d'Arles (46 av. J.-C.), à moins qu'il n'appartienne lui-même à la descendance du dictateur comme Publius Sylla, "patron" de Pompéi.

La romanisation précoce des *Cornelii* nous montre l'intensité de la pénétration romaine en Narbonnaise et la conversion de cette province à la latinité, appuyée sur un *substratum* hellénique. Un *Cornelius Gallus*, né à Fréjus en 69 ou 68 avant Jésus-Christ, poète, ami de Virgile, auquel Quintilien reprocha ses "gallicismes", avait été prêtre à la fin de la République ou au début de l'Empire et préfet d'Égypte. Un autre, établi en Espagne, se qualifie *Cornelius Hispanus*.

Il serait intéressant, en Provence, de localiser leurs domaines par la présence de stèles funéraires, à défaut des vestiges de leur *villa* : à Papéty (Costo Fredo) à Puy-Sainte-Réparate, à Cadenet et sur le littoral de l'étang de Berre au nord de *Calcaria*, au lieu dit "Cornerate", à l'ouest de Vitrolles : des vestiges présumés d'une de ces *villae* avaient été mis au jour dans les terres du "Grand-Cellier" par les travaux de l'aéroport de Marignane ; le domaine, qui comprenait des bassins de salaison de poissons, près des salins du Lion, sera donné par Abbon au VIII<sup>e</sup> siècle, à l'abbaye de Novalèse en Piémont, avec d'autres salins de l'étang de Berre.

M. Y. Burnand a donc été amené à identifier le mausolée de Cornillon avec celui d'un *Cornelius* d'époque romaine, dont la stèle funéraire est encadrée à quelques mètres de celui-ci dans le mur de la chapelle. Il reprend à son compte l'identification d'H. de Gérin Ricard qui comparait cette tombe aux mausolées d'Afrique du Nord à deux étages, dans sa thèse (ronéotypée) sur les « Origines de la classe équestre en Gaule narbonnaise » (Paris, 1965, p. 60) et dans un article sur les « monuments funéraires de Cornillon » paru dans *Provence historique* (XVII, 1967, p. 389). Il rejette ainsi la datation médiévale donnée par la *Forma Orbis romani* (V, 1936, n° 302).

Les jugements d'H. de Gérin-Ricard, qui a été l'un des promoteurs de l'archéologie régionale, ne sont malheureusement pas infaillibles, à preuve sa datation des sculptures d'Entremont et des murs de l'enceinte de Marseille mis au jour place Jean-Guin. La reconstitution de la trame de l'histoire est moins simple qu'il n'apparaît au premier abord : chaque époque a marqué son passage et la stratigraphie historique est aussi

essentielle que la stratigraphie du terrain. Le Moyen âge compte davantage que la période romaine dans l'histoire d'un site et cet intermédiaire, toujours présent, ne peut être délibérément supprimé.

L'étude archéologique du monument montre en effet que celui-ci, orienté est-ouest, appartient à la série des tombes sous enfeu du Moyen âge. La construction en moyen appareil ne présente aucun des caractères d'un mausolée romain. La partie essentielle de l'édifice, établi sur le penchant de la colline, au niveau de la chapelle, ne comporte pas d'ossuaire à incinération, caractéristique d'un mausolée du I<sup>er</sup> siècle, mais un grand sarcophage à inhumation, du type du tombeau familial, de 1 m 95 de longueur sur 0,74 de largeur, fermé par un couvercle en dalle plate, établi à 0,78 du fond du caveau, à hauteur des impostes qui reçoivent la retombée de l'arcade; celle-ci, en plein cintre, faite de dalles plates formant berceau, était appuyée à un mur de fond qui a disparu; elle abritait le caveau et déterminait une sorte de chapelle funéraire, extérieure à l'église Saint-Vincent, réservée à une famille seigneuriale de Cornillon, comme les chapelles funéraires des Aliscamps arlésiens.

Le profil des impostes, très rudimentaires, qui n'ont rien de romain, est composé d'un bandeau chanfreiné (haut. 0,11/12); il est identique à celui des impostes de la porte méridionale de la chapelle Saint-Vincent (haut. 0,135) et de l'église paroissiale (0,17), à l'échelle donc du petit édicule funéraire qui n'est pas antérieur au début du XIII<sup>e</sup> siècle.

Une restauration malencontreuse faite lors du classement du "mausolée romain" a remplacé l'une des dalles de façade du caveau, la dalle mobile du centre, par un fragment d'inscription mortuaire en molasse blanche prise dans l'ancien cimetière et comportant la fin d'une prière... « ... pour récompense, le bon Dieu des élus »; c'est également à la restauration qu'est dû un "rocaillage" qui n'a rien à voir avec un blocage antique, appliqué à la naissance de l'arcade du côté est.

Le dégagement des faces postérieure et latérales de l'édicule, en 1967, a mis au jour quelques tessons de poterie médiévale; ils montrent l'importance du cimetière qui a succédé probablement à celui de l'époque antique dont toute trace a disparu au niveau du sol.

Fernand BENOIT.